



## ACTION ÉDUCATIVE CIBLÉE : "DISPOSITIF COAGUCHEK"

Objectif : Permettre au patient d'être autonome dans l'utilisation de son moniteur capillaire et de mieux comprendre ses traitements par AVK

A destination de personnes adultes bénéficiant d'un traitement par AVK (antivitamines K) et porteuses d'une valve mécanique cardiaque ou d'enfants agés de moins de 18 ans traités par AVK au long cours, non éligibles aux AOD (anticoagulants oraux)

1

Bilan Educatif Partagé :  
échange entre la personne  
et une infirmière

- Temps d'interconnaissance
- Co-formulation du parcours éducatif
- Recueil du consentement éclairé du patient

2

Séances collectives

- Traitement par AVK
- Identification des signes d'alertes et prévention
- Alimentation et AVK
- Surveillance biologique par l'INR
- Utilisation du dispositif d'auto-mesure
- Communication avec les professionnels de santé

3

Bilan de suivi : échange  
téléphonique 2 mois après  
avec une infirmière

- Evaluation des compétences
- Identification des difficultés rencontrées
- Co-formulation de nouveaux objectifs si besoin
- Transmission d'un courrier de synthèse au médecin traitant